

DECRET N° 2002-298 du 9 Août 2002
portant inscription au Tableau
d'Avancement des officiers des
Forces Armées Congolaises.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS: Vu l'Acte Fondamental;

DCP/DGAF Vu la Loi n°17/61 du 16 janvier 1961, portant organisation et
recrutement des Forces Armées de la République du Congo;

P.C.  Vu la Loi n°11/97 du 12 mai 1997, portant organisation et
fonctionnement des Forces Armées Congolaises;

Vu l'Ordonnance n°4/99 du 29 juin 1999, portant organisation et
fonctionnement de la Police;

DBF/DGAF Vu l'Ordonnance n°4/2001 du 5 février 2001, portant statut géné-
ral des militaires et des gendarmes;

P.C.  Vu le Décret n°70/357 du 25 novembre 1970, portant avancement
dans l'Armée Populaire Nationale;

Vu le Décret n°2001/193 du 11 avril 2001, portant création du
Comité de Défense;

DGAF/MDN  Vu le Décret n°2001/198 du 11 avril 2001, portant attribution
et organisation du Ministère de la Défense Nationale;

Vu ensemble, les Décrets n°99/1 du 12 janvier 1999 et 2001/219
du 8 mai 2001, portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'Instruction ministérielle n°002/MDN/DIE du 2 juillet 1991,
telle que modifiée par l'Instruction ministérielle n°00048/
MDN/FAC/DIE du 30 novembre 1993, sur l'avancement à titre
Ecole.-



.../...

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE:

DECRETE:

Article Premier: Sont inscrits au Tableau d'Avancement des officiers des Forces Armées Congolaises au titre de l'année 2001.

POUR LE GRADE DE SOUS-LIEUTENANT:

AVANCEMENT ECOLE:

PROFESSORAT ADJOINT:

Aspirant NGANGA (Victor) CS

MACROECONOMIE APPLIQUEE:

Aspirant BASSEKA-KANDZA (Bivian Chadeyron Herol) CS

Article 2: Le Ministre à la Présidence, chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. -

Fait à Brazzaville, le 9 Août 2002

Denis SASSOU - NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Ministre à la Présidence,
chargé de la Défense Nationale,

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Budget,

LEKOUNDZOU-Itihi-Ossétoumba.-

Mathias D Z O N.-